

**Annexe 1 au Cadre de réponse - ACM TRANSVERSES
(À fournir par module)**



Intitulé du module : Intégrer l'égalité F/H dans les pratiques RH

Contenu du programme

JOUR 1

Séquence 1 : Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle – 2h

- Définition et cadre réglementaire de l'égalité F/H
- Bénéfices d'une politique d'égalité pour l'entreprise et les salariés
- Rôle et responsabilités des RH dans la promotion de l'égalité

Séquence 2 : Mettre en place une politique d'égalité et de mixité professionnelle – 2h

- Stratégies pour promouvoir l'égalité et la mixité dans l'entreprise
- Mesurer et analyser les écarts de rémunération et d'évolution de carrière
- Actions concrètes pour favoriser un environnement de travail inclusif

Séquence 3 : Gérer les situations sensibles et réagir face aux discriminations – 3h

- Identifier les comportements sexistes et les biais inconscients
- Accompagner les salariés confrontés à des situations discriminatoires
- Gérer les conflits liés à l'égalité professionnelle

JOUR 2

Séquence 4 : Prévenir et lutter contre le harcèlement et les violences sexistes – 3h

- Cadre légal et obligations de l'employeur
- Identifier les signes de harcèlement et de violences sexistes
- Mettre en place des dispositifs de prévention et de signalement

Séquence 5 : Bâtir et piloter un plan d'action pour l'égalité professionnelle – 4h

- Construire un plan d'action adapté à l'entreprise
- Suivre et évaluer l'efficacité des mesures mises en place
- Sensibiliser et engager les collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue



Objectifs pédagogiques

- Intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle
- Consolider les connaissances et compétences en matière d'égalité professionnelle
- Comprendre et gérer les difficultés et les situations sensibles
- Savoir identifier les comportements problématiques et réagir de manière appropriée
- Prévenir et lutter contre le harcèlement, les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles
- Bâtir et piloter un plan d'action pour l'égalité professionnelle

Public visé

Dirigeant, salarié et toute personne en charge des questions d'égalité professionnelle en entreprise.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et références réglementaires
- Études de cas et analyses de situations concrètes
- Ateliers pratiques et exercices d'application
- Partage d'expériences et mises en situation

Durée de formation en heures et en jours

14 heures (2 jours)

CMA Formation
TITOTTO Daphné
Tel : 03. 87.39.31.53
dtitotto@cma-moselle.fr